

Nom	Sauvignon
Millésime	2025
Potentiel de garde	Jusqu'à fin 2030
Producteur	Livio Felluga
Style de vin	léger, moyennement intense, sec, beau fruité, à dominante épicée, subtilement minéral, acidité marquée
Appellation	DOC Friuli Colli Orientali
Cépages	100% sauvignon
Pourcentage d'alcool	13,00% vol

Description

En 1930, Livio Felluga décide de quitter ses terres natales d'Istrie – alors sous domination habsbourgeoise – pour s'installer au Frioul. Très vite, il tombe sous le charme des vignobles vallonnés autour de Cormons et Rosazzo. Il effectue son service militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale et en 1950, il achète quelques vignobles à Rosazzo. Le travail ne manque pas, les vignobles sont en mauvais état et il faut en grande partie les replanter. Non loin de là, à Brazzano, Felluga fait construire une cave de vinification avec toutes les installations nécessaires. Il continue à acheter des vignobles bien situés et le domaine en comporte bientôt 155 ha.

Actuellement, il produit quatre vins rouges et dix vins blancs, à base de cépages internationaux comme le sauvignon, le chardonnay, le pinot bianco, le merlot et les cabernets mais aussi de cépages autochtones d'exception comme le friulano, le picolit, le refosco dal peduncolo rosso et le pignolo. Les deux meilleurs vins blancs de la maison, issus d'assemblages, le 'Terre Alte' et l' 'Abazzia di Rosazzo' ont été repris dans l'appellation DOCG Rosazzo en 2011, la meilleure appellation de vins blancs secs du Frioul.

Le Sauvignon a une couleur jaune aux reflets verts. Nez complexe de mangue, de kiwi, de cèdre et d'épices méditerranéennes. La bouche est intense et pleine, beau gras et belle acidité. Finale complexe et longue.

Servir sur

charcuterie, poissons cuits, grillés ou frits, buffet froid de poisson et salade, asperges, pâtes ou risotto avec autres sauces (légumes, poissons, crème)

Origine

Rosazzo, le sol est essentiellement constitué de sable et de marne (mélange de calcaire et d'argile).

Vendange

10 premiers jours de septembre.

Vinification

Après équeutage, les raisins macèrent pendant une courte période et sont ensuite foulés. Le moût fermente alors dans des cuves inox à température contrôlée.

Fermeture de bouteille

diam

Elevage

Après la fermentation alcoolique le vin repose encore 6 mois sur lies et est enfin mis en bouteille où il restera encore 2 mois avant d'être commercialisé.

